25ème dimanche ordinaire, année C, 2022

Amos 8, 4-7 - Psaume 112 - 1 Timothée 2, 1-8 - Luc 16, 1-13

Une parabole

Jésus s'adresse à ses disciples et leur raconte une histoire afin de les appeler à une conduite selon Dieu.

- Un gérant est dénoncé comme dilapidant les biens d'un homme riche. Il y a faute, injustice. Le gérant est renvoyé.

- Cependant, dans le système de gérance de l'époque, les gérants des métairies gagnent leur argent sur les commissions prélevées dans les opérations économiques. C'est sur ces commissions que le gérant va jouer.
Sur ces commissions qui lui sont dues personnellement, le gérant ne vole pas son patron mais il renonce à sa marge personnelle et les marges apparaissent très fortes, jusqu'à 50% de la transaction pour le premier cas. Nous savons à quel point encore un vendeur peut disposer de la marge sur un bien pour obtenir le marché. Au lieu d'amasser de l'argent comme un gage de sécurité pour l'avenir qui s'annonce difficile du fait de la perte de son emploi, il l'investit pour se faire des amis et assurer son avenir. Il cherche à se créer un trésor de reconnaissance auprès des anciens débiteurs de son maître. Il prend un risque avec eux car ils lui seront redevables sans qu'il puisse pour autant aller devant le juge s'ils ne l'accueillaient pas ensuite et ne lui rendaient pas en échange.
Du fait de son inventivité dans une situation très difficile et utilisant l'argent comme un moyen, le maître fit l'éloge de ce gérant malhonnête car il avait agi avec habileté.

« Eh bien moi, je vous le dis »

C'est alors que Jésus dit à ses disciples : « Eh bien moi, je vous le dis : Faites-vous des amis avec l'argent malhonnête, afin que, le jour où il ne sera plus là, ces amis vous accueillent dans les demeures éternelles ».

Jésus ne dit pas à ses disciples que ce gérant est un modèle de moralité. Jésus loue son habileté, son sens des affaires et la manière dont il a utilisé l'argent comme un moyen pour se faire des amis. Il a prêté de l'argent qu'ils lui devaient sans témoins, sans contrat, uniquement sur la confiance, en remettant partiellement la dette qui était la leur. Et nous savons l'importance pour Jésus de remettre une dette à un autre.

Les offenses

En effet, Jésus a appris à prier à ses disciples en les invitant à demander au Père des cieux :

- *Remets nous nos dettes*
- *Comme nous-mêmes avons remis à nos débiteurs*

Mais quelles sont ces dettes qui peuvent bénéficier du pardon ? Fausser sciemment les mesures et les balances, faire une infidélité, abuser de quelqu'un, manipuler quelqu'un, tuer quelqu'un, les commandements nous rappellent le reste.

Nous sommes les premiers à bénéficier de cette remise de dette. Nous le demandons toutes les fois que nous disons le Notre Père :

« Pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés ».

Cette parabole nous invite au pardon, à remettre des dettes dont certaines peuvent être importantes.

Les biens

Il y a les offenses et il y a les biens. Le jour de notre mort, nous partirons sans argent et notre confiance dans nos biens matériels ne nous servira de rien. C'est le cas aujourd'hui de la reine Elisabeth II. L'argent n'est plus là et les amis qu'elle s'est fait avec l'argent peuvent l'accueillir dans les demeures éternelles comme dit Jésus. En avançant de l'argent à d'autres sans intérêt, sans avoir à nous le rendre et sans témoin, nous n'aurons que la reconnaissance de ceux et celles qui nous aurons précédé dans la vie et dans l'éternité et l'amitié de Dieu lui-même.

Si c'est nous qui avons reçu un bien d'un autre, c'est comme une dette d'honneur. Ce bien ne nous appartient pas, il passe par nous et un jour, nous ne savons quand, il nous arrivera de faire la même chose à quelqu'un qui sera dans la même situation à notre égard que nous

étions à l'égard d'un autre. J'ai reçu gratuitement, je te donne gratuitement. Amen.

Jean-Marc Furnon, jésuite